

# L'ESSENTIEL

## RAPPORT D'ACTIVITES 2016



► **nos amis,**  
► **nos indispensables soutiens,**  
► **indivuliers et fondations,**

le temps de fêter en 2015 les 10 ans de BLOOM et de mesurer  
franchies pour atteindre, parmi d'autres, les premières victoires  
au niveau européen du chalutage profond, l'équipe de BLOOM,  
en effectif mais redoutablement efficace, est répartie de plus  
en plus. Notre objectif, plus que jamais : protéger l'océan  
en maximisant les emplois durables dans la pêche

plus difficile d'ignorer le fait que l'océan perd inexorablement  
ses ressources car surexploité, pollué, impacté par les change-

ment contextes, BLOOM poursuit sur son sujet phare : les méthodes  
alternatives en menant programmes de recherche, travail sur le terrain  
et destinées au grand public, aux décideurs politiques et aux  
citoyens également.

travail de BLOOM et en le relayant, en signant nos pétitions,  
notre financement, vous êtes les acteurs indispensables qui  
nous permettent d'avancer.

remerciez votre confiance.



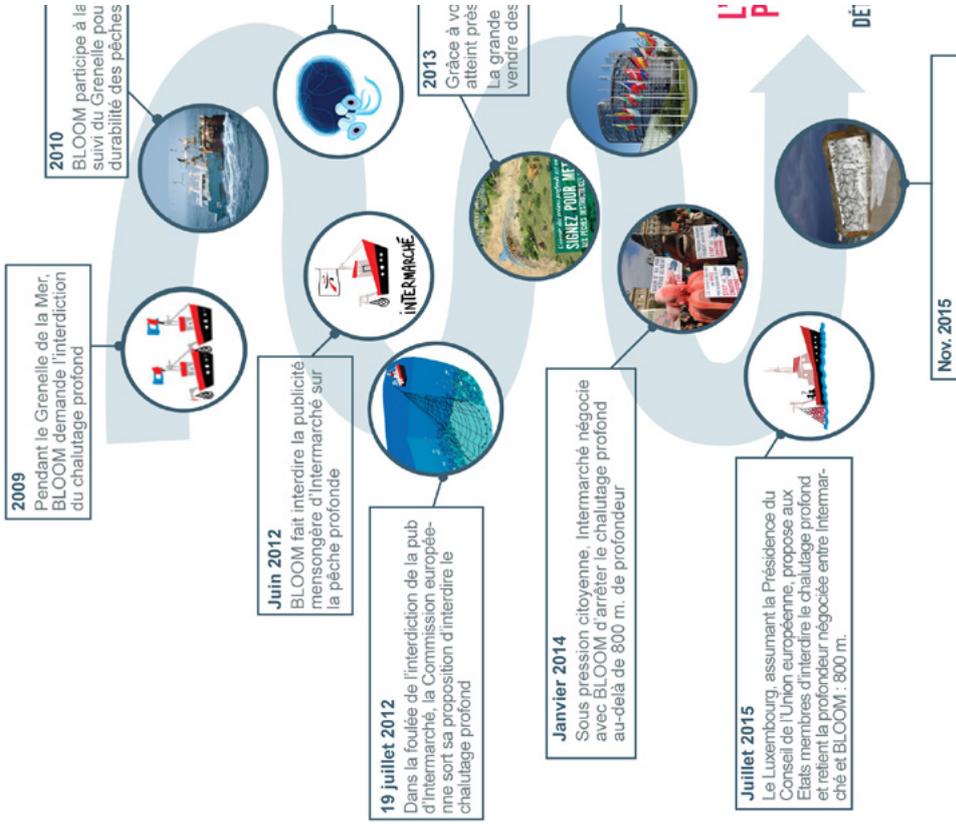
## L'INTERDICTION DU CHALUTAGE PROFOND

Après quatre années de procédures législatives et près de quatre années de lobbying intense de la part des industriels de la pêche pour tenter d'empêcher la Commission européenne de proposer l'interdiction du chalutage profond le jeudi 30 juin, entre les trois institutions européennes (Parlement, Conseil, Commission), c'est la Commission qui a imposé la décision en cette forme du règlement encadrant la pêche profonde européenne.



**NOTRE RÉUSSITE EST LA VÔTRE : VOUS AVEZ GRANDIEUSEMENT CONTRIBUÉ AU SUCCÈS DE NOTRE CAMPAGNE PÊCHE**

### LES GRANDES ÉTAPES DE LA CAMPAGNE DE BLOOM



« profonde » remplacera celui de 2002, faible et inadapté, qui sert aujourd'hui pêche profonde. L'Union européenne se dote ainsi d'un cadre réglementaire votées par l'Assemblée générale des Nations Unies sur la pêche profonde.

**possible !** Avec un budget providentiels, nous avons réussi es comme le fait de suspendre au-dessus des voies ferrées de uses affiches spectaculaires de élus à dire NON au chalutage e 900 000 signatures à notre ition environnementale la plus rance à notre connaissance.

de milliers de citoyens qui ont é pour que le groupe cesse le rait jamais adopté cette inter-

les citoyens ont conscience que cette victoire est la leur et que sans leur inancier, les ONG ne peuvent pas faire de miracles.

## PUBLIQUES

avec le soutien de The Pew Charitable Trusts, un projet de recherche sur les teur de la pêche en France. Les aides publiques ont en effet été identifiées mme le principal facteur de la surpêche à l'échelle mondiale. Une transfor- nécessité de s'attaquer aux causes structurelles de la surexploitation des travail inédit mettra non seulement un terme au règne de l'opacité qui pré- ir ce sujet en France, de savoir enfin comment sont utilisés ces fonds publics res. L'analyse critique de ces données permettra de disposer de toutes les ne réforme profonde des politiques publiques en France et en Europe.

es subventions allouées à la pêche française a démarré en 2011 par l'analyse a secteur des pêches industrielles chalutières et la publication en mai 2011 *Le profil écologique et socio-économique des pêches profondes*», une étude le en France montrant que les deux principales flottes pratiquant la pêche 500 m dans l'Atlantique Nord-Est avaient touché plusieurs millions d'euros a flotte du groupe Intermarché (Scapêche) et la flotte boulonnaise Euronor. t chronique des flottes malgré les aides de l'Union européenne et de l'État ; des comptes des entreprises. L'étude de BLOOM montrait que les aides ottes de pêche profonde maintenaient artificiellement une activité destruc- ilieu marin et en cela, bafouaient les objectifs fixés par l'Union européenne.

incomplet.

## LABELS

La mission initiale des écolabels est de contribuer, via une solution c des ressources marines et à la transition des pêches mondiales vers u l'environnement. Étant donné que les labels sont les interlocuteurs privil buteurs qui offrent aux produits de la pêche des débouchés commerciau puissant, en bien ou en mal. Si les écolabels fixent, avec les distributeur: pour les pêcheries du futur, ils entraînent mécaniquement une transfor pêche. Si au contraire, les labels amoindrissent les standards de la dura ciale de croissance rapide, ils offrent une voie royale de greenwashing à

C'est en raison de leur rôle central que BLOOM consacre aux labels u expertise. C'est pourquoi nous avons mis en place un programme de re qu'il existe quelques standards internationaux liés à la certification des avoir aucun recours réel contre les certifications abusives ou contre une ses propres produits comme étant issus d'une « pêche durable » sans c non averti : impossible de faire la distinction entre les macarons vides d

L'année 2016 a surtout consisté en une analyse des cahiers des charge labels certifiant les produits de la mer et existant sur le marché français, scientifique sur la certification abusive de produits de la mer et sur ur développement des écolabels certifiant les produits de la mer.

**Nous avons pris la parole publiquement à plusieurs reprises au sujet Council (MSC), le plus connu et le plus répandu :**

● **En octobre**, nous mettions en garde le MSC au sujet de la certifica Nouvelle-Zélande, un poisson pêché au chalut profond, dont la matur: rendent extrêmement sensible à la pression de pêche. Malgré notre objec avec d'autres partenaires (Deep Sea Conservation Coalition, Greenpeace certifiée début décembre.

● **En décembre**, nous réagissons également vivement à la quasi-certifi le label MSC — une méthode de pêche destructrice à laquelle nous avc Cela ne s'est joué qu'à 3% pour l'un des trois principes d'évaluation du note nécessaire à toute certification. Loin d'être refroidi, le MSC public de presse encourageant les pêcheurs électriques à tenter la certifiati pas : pour le MSC, « des personnes considèrent que certaines pêcheries qu'elles entreprennent. Elles ont tort ».<sup>1</sup>

années 1980 dans le but d'approvisionner les marchés occidentaux. Ces accords ont été dénoncés pour être inéquitables et opaques, posent un grave problème dans les pays en développement et peuvent conduire à une perturbation locale, à un affaiblissement de la gouvernance régionale, à l'augmentation des migrations. In fine, la gestion inéquitable et court-termiste des ressources compromet les systèmes politiques (y compris en Europe).

En place un programme de recherche sur ces accords de pêche, avec pour objectif d'être réalisée par une stagiaire de l'Université de Bretagne Occidentale, sur des aspects économiques de ces accords pour les pays africains «partenaires»

**années, BLOOM va développer de manière significative ce projet afin d'accorder de pêche entre les pays d'Afrique concernés et les nations de l'Union européenne, la Chine ou le Japon.**

## BIEN-ÊTRE À LA VIE PUBLIQUE

**est identifiée dans le paysage public français, européen et international : sur tous les sujets touchant à l'exploitation des ressources marines, la France précise reconnue sur le secteur de la pêche en France comme au**

la veille législative et de plaidoyer citoyen pour s'opposer à l'influence des intérêts de meilleurs standards environnementaux et sociaux les textes réglementaires de l'économie bleue. Projet de loi de finances, Loi Sapin 2, Conseil des ministres sur les quotas de pêche...

Les amendements ont été proposés aux députés par BLOOM, malheureusement

### BIODIVERSITÉ

est la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages est examinée sur le site « Parlement et citoyens ». Les amendements qui auront été examinés au Sénat lors des séances publiques qui se tiendront à partir du

## LOI ÉCONOMIE BLEUE

Quatre des cinq amendements proposés par BLOOM et plébiscités par la commission sur le projet de loi « Biodiversité » (les amendements de BLOOM sont ont été repris par des députés de divers partis dans le cadre de la proposition de loi « Économie Bleue » des rapporteurs socialistes Arnaud Leroy et Bruno Le Roux. Cette proposition de loi « Économie Bleue » touche naturellement aux aspects de l'environnement et d'utilisation durable des ressources marines. Les amendements de BLOOM retiennent l'attention des élus.

Malheureusement, aucun n'a été adopté. L'ensemble des prises de parole est clair du lobbying systématique fait auprès des députés par les grands lobbies.

## LOI SAPIN II

● Mars 2016

À l'occasion du Conseil des Ministres du 30 mars, les organisations de BLOOM, CCFD-Terre Solidaire, Collectif Roosevelt, Justice et Paix, OCT Solidaires, ActionAid France, Réseau Foi et Justice Afrique Sherpa, Sol Solidaires, Syndicat de la Magistrature se prononcent sur le projet de loi relatif à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, ou « Loi Sapin 2 » conjointe de décryptage regroupant l'ensemble de leurs recommandations adressées à la France sur le front de la lutte contre la corruption et pour la transparence.

● Avril 2016

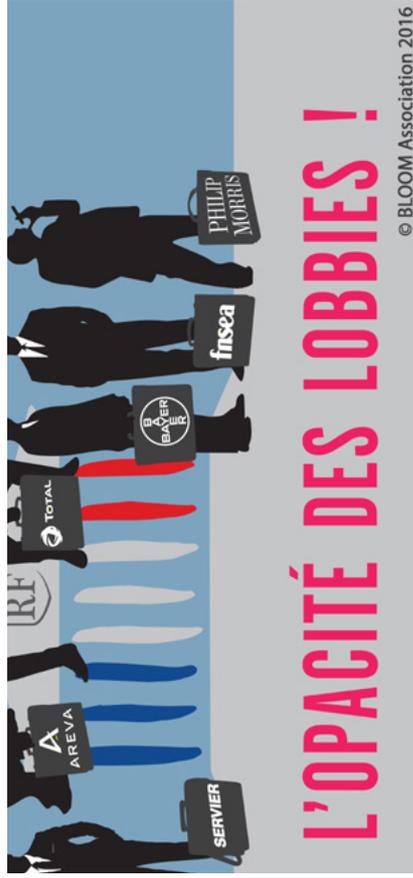
16 organisations de la société civile invitent - par une pétition - tous les députés à une protection efficace des lanceurs d'alerte. Annoncé depuis 2015 le projet de loi relatif à la transparence, la prévention de la corruption et la modernisation (dite « Loi Sapin 2 ») devait enfin doter la France d'une législation ambitieuse d'alerte. Si le texte offre une véritable opportunité d'adopter les meilleurs textes de lutte contre la corruption, il ne saisit pas, en l'état, l'occasion de protéger les lanceurs d'alerte.

**Plus de 67 900 signatures ont été récoltées.**

● Mai 2016

BLOOM utilise sa connaissance de terrain et son expertise pour faire connaître sur le projet de loi relatif à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (loi Sapin 2), qui sera votée à l'Assemblée nationale d'ici fin septembre, l'agence de lutte contre la corruption, d'autres propositions de loi relatives à la transparence, à la lutte contre la corruption, l'encadrement de la transparence fiscale pour lutter contre l'évasion fiscale.

BLOOM lance également une pétition pour demander aux élus d'adopter



armis que le projet de loi « Sapin 2 » relatif à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique marque une rupture radicale dans la vie de la fin des règles limitant le pouvoir d'influence des lobbies sur la décision publique. Le texte voté ne prend pas en compte les mesures proposées visant à mettre fin à la corruption, notamment sur la protection des lanceurs d'alerte, la transaction pénale, l'encadrement des lobbies et le reporting publicitaire aux décideurs publics.

La loi de transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, a été définitivement adoptée mardi 8 novembre. L'occasion pour le collectif civil, spécialiste de la lutte contre la corruption et de l'évasion fiscale, de faire du texte et ses manquements, notamment sur la protection des lanceurs d'alerte, la transaction pénale, l'encadrement des lobbies et le reporting publicitaire, la transaction pénale, l'encadrement des lobbies et le reporting publicitaire.

## UN DES CONSOMMATEURS

Le 12 mai 2016, le site de son site en expliquant la consommation de poisson et orienter celle-ci vers les méthodes de consommation durable.

Le 12 mai 2016, le site de son site en expliquant la consommation de poisson et orienter celle-ci vers les méthodes de consommation durable.

## RE LES FAUSSES INFORMATIONS

Le 12 mai 2016, le site de son site en expliquant la consommation de poisson et orienter celle-ci vers les méthodes de consommation durable.

### ● **IDDR** Institut du Développement Durable et des Relations Internationales

Participation au Comité de pilotage du projet «Durabilité de la filière».

### ● **MSC** Marine Stewardship Council

BLOOM a rejoint en juin 2016 la gouvernance interne du label MSC, par en 1997 par le WWF et Unilever, en devenant membre de la chambre d'expertise (participation au CA du MSC les 8 -10 novembre 2016 à Bali, l'Indonésie). La chambre publique du Conseil des parties prenantes est composée de BLOOM, WWF etc.) et de scientifiques (Université de Hong Kong etc.). Le Conseil des parties prenantes, composée de représentants de la pêche et de scientifiques, est difficile de peser dans les décisions du Conseil très fortement biaisé.

### ● **Blue Ventures Beyond Conservation**

Participation de BLOOM au Conseil Scientifique de Blue Ventures. Ce conseil scientifique a pour but de soutenir la conservation marine et côtière. Blue Ventures travaille dans les zones où l'océan est vital pour les communautés locales et s'engage à protéger la biodiversité marine de manière à profiter aux populations locales.

### ● **CIEM** Conseil International pour l'Exploration de la Mer

BLOOM obtient l'accréditation le 5 mai 2016 pour être observateur scientifique. Organisation intergouvernementale créée en 1885 à Copenhague, le CIEM a pour objectif principal de fournir des données scientifiques sur le milieu marin et ses ressources vivantes et d'utiliser ces données pour améliorer la gestion durable des écosystèmes marins.

Le Comité consultatif ACOM est chargé de fournir des données scientifiques sur la gestion durable des ressources et des écosystèmes marins.

● **BLOOM fait partie depuis 2007 de la Deep Sea Conservation Coalition**. Cette coalition regroupe plus de 70 ONG, basée aux Pays-Bas, dont l'objectif est de rassembler une équipe internationale composée d'experts en communication, d'avocats et de militants qui ont permis de réviser les préoccupations internationales concernant les effets de la pêche industrielle, du Parlement européen et lors de forums internationaux.

## BYSSES

bysses », de Claire Nouvian, a été inaugurée en 2007 au Museum National d'Histoire Naturelle de Neuchâtel en Suisse qui ouvre ses portes à l'exposition de Bysses. Depuis, elle continue d'attirer chaque année des milliers de visiteurs et a été rénovée.

Le projet de la création de Bysses a été financé par le canton de Neuchâtel et le Musée National d'Histoire Naturelle de Neuchâtel.

## 10 ANS D'UN FILET

En 2006, Claire Nouvian a écrit le livre « 10 ans d'un filet », qui raconte son expérience de la pêche à la ligne.

Le livre a été traduit en plusieurs langues et a été révisé en 2016.

Le livre a été révisé en 2016. Claire Nouvian a écrit le livre « 10 ans d'un filet », qui raconte son expérience de la pêche à la ligne. Le livre a été traduit en plusieurs langues et a été révisé en 2016.

Le livre a été révisé en 2016. Claire Nouvian a écrit le livre « 10 ans d'un filet », qui raconte son expérience de la pêche à la ligne. Le livre a été traduit en plusieurs langues et a été révisé en 2016.

Le livre a été révisé en 2016. Claire Nouvian a écrit le livre « 10 ans d'un filet », qui raconte son expérience de la pêche à la ligne. Le livre a été traduit en plusieurs langues et a été révisé en 2016.

## FINANCIER

Le livre a été révisé en 2016. Claire Nouvian a écrit le livre « 10 ans d'un filet », qui raconte son expérience de la pêche à la ligne. Le livre a été traduit en plusieurs langues et a été révisé en 2016.

Le livre a été révisé en 2016. Claire Nouvian a écrit le livre « 10 ans d'un filet », qui raconte son expérience de la pêche à la ligne. Le livre a été traduit en plusieurs langues et a été révisé en 2016.

Le livre a été révisé en 2016. Claire Nouvian a écrit le livre « 10 ans d'un filet », qui raconte son expérience de la pêche à la ligne. Le livre a été traduit en plusieurs langues et a été révisé en 2016.

Le livre a été révisé en 2016. Claire Nouvian a écrit le livre « 10 ans d'un filet », qui raconte son expérience de la pêche à la ligne. Le livre a été traduit en plusieurs langues et a été révisé en 2016.

ter aux enjeux actuels, tel était le projet à l'origine de la création de Bysses. Ce dernier a accouché le 2 novembre de l'ouvrage « Et publié chez Actes Sud. Un recueil de textes pleins d'espoir. Le chapitre Le Manach et Claire Nouvian de l'association BLOOM – fait le constat suivant : malgré quelques légers signes d'amélioration ; le secteur de la pêche est donc indispensable de faire émerger une politique publique dont l'objectif est de préserver l'environnement.

● **BLOOM partenaire du livre de Faustine Brunet « Les poissons et le monde marin »**  
Bluedot a tissé un partenariat avec BLOOM afin d'apporter une dimension supplémentaire à la présence d'une double page à la fin du livre, expliquant la raison pour découvrir le monde marin.

## IMPACT MÉDIA

389 articles, passages dans les radios ou à la télévision, soit plus d'un million de lectures.

### Thèmes majeurs :

- 267 articles sur notre campagne pour l'interdiction du chalutage profond
- 65 articles sur nos activités de sensibilisation et de pédagogie
- 36 articles sur les activités de plaidoyer

# BILAN FINANCIER

L'association BLOOM est une association loi 1901 enregistrée au 2005. Sa présidente est Claire Nouvian, fondatrice de l'association rue du Faubourg Saint-Denis, dans le 10ème arrondissement à Paris. Une salariée en contrat d'apprentissage, et sa présidente est bénévole.

Face à une situation financière préoccupante dans le courant du second semestre 2016. La diminution importante des charges et le recrutement de bénévoles ont permis un retour à l'équilibre dès 2016.

A elle seule, la collecte du mois de décembre a permis d'assurer 3 mois de fonctionnement. A l'avenir, des campagnes de collectes réparties tout au long de l'année permettront d'assurer une bonne partie du financement de BLOOM.



<b>BILAN ACTIF</b> en €	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Immobilisations</b>	8 005	10 711
<b>Stocks</b>	8 440	10 900
<b>Créances</b>	82 598	58 762
<b>Disponibilités</b>	132 837	61 823
<b>Charges constatées d'avance</b>	1 448	1 026
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>235 344</b>	<b>143 222</b>

<b>BILAN PASSIF</b> en €	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Fonds propres</b>	12 316	84 471
<b>Résultat net</b>	60 664	72 155
<b>Autres fonds associatifs</b>	72 979	12 316
<b>Dettes</b>	144 945	110 431
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>217 924</b>	<b>122 347</b>

Exercice clos le 31 décembre de chaque année

**BLOOM a été soutenue en 2016 par les fondations suivantes et les remercie pour leur soutien :**  
la Fondation PEW Charitable Trust, la Fondation Léa Nature, la Fondation 2050, le Fonds de dotation Animaux Sauvages, la Fondation Humus

<b>RECETTES</b> en €	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Dons particuliers</b>	299 414	231 886
<b>Adhésions</b>	6 025	1 930
<b>Subventions Fondations</b>	86 140	84 490
<b>Dons entreprises</b>	2 808	-
<b>Produits financiers</b>	150	246
<b>Mécénat de compétences</b>	16 229	
<b>Autres revenus</b> (Expo Abysses, droits d'auteur)	30 698	23 337
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>425 235</b>	<b>341 889</b>

<b>DÉPENSES</b> en €	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Ressources humaines</b>	303 536	294 376
<b>Frais de fonctionnement</b>	29 287	69 680
<b>Publications</b>	4 875	11 470
<b>Événements</b>	10 078	22 118
<b>Communication liée aux campagnes</b>	5 316	9 760
<b>Autres</b>	11 478	11 347
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>364 570</b>	<b>418 751</b>

Exercice clos le 31 décembre de chaque année